

Procès-verbal de L'Assemblée générale résiduelle 2021

Vendredi 18 juin 2021 à 18h30
Gîte du Lichen Bleu à Saignelégier

Personnes présentes : Loïc Dobler, président – Marie Friedli, vice-Présidente – Anne Kroni & Joël Vallat, membres du comité - Pascal Mazzarini, chef de Service cohésion sociale pour la ville de Delémont et membre du comité – Carole Stadelmann, directrice

Personnes excusées : Esther Gelso, conseillère communale à Delémont et membre du comité - Véronique Tschanz & Carine Vitasse, membres du comité

Accueil et salutations

Le Président, Loïc Dobler, ouvre la séance. Il remercie chacun-e de sa présence. Cette année encore, même si la situation sanitaire se détend quelque peu, il n'a pas encore été possible d'organiser notre assemblée en présence des membres de l'association. Le choix du **vote par correspondance** s'imposait donc, comme en 2020.

Ainsi, les membres du comité se retrouvent ce soir afin de procéder à l'examen des voix reçues, après dépouillement des bulletins par la secrétaire administrative des CAD, Madame Aurélie Blaser. Tous les points à l'ordre du jour ont été validés comme suit :

1. Approbation du PV de l'AG du 1^{er} octobre 2020

Aucune remarque n'est parvenue. Le PV est approuvé par **63 OUI – 1 NON et 4 ABSTENTIONS**. Remerciement à son auteure.

2. Rapports d'activités 2020

2.1 Rapport de Loïc Dobler, Président

L'année 2020 a bien évidemment été marquée par la crise sanitaire dont nous espérons voir le terme prochainement. Cette crise a principalement eu des conséquences dans l'organisation de l'accueil des enfants mais également sur l'équipe administrative. Je ne pourrais aller plus loin sans saluer l'engagement sans faille des accueillantes (AMF), des familles et de toute l'équipe des coordinatrices et de l'administration. Une réactivité et une adaptation admirables !

La directrice, Carole Stadelmann, ainsi que la coordinatrice responsable des placements, Catherine Gedda Meier, vous transmettront, dans leurs rapports, la manière dont l'institution a géré et mis en application toutes les mesures qui ont permis de traverser cette année compliquée dans les meilleures conditions possibles, tout en veillant à préserver la qualité des accueils.

C'est notamment dans le but de remercier les AMF pour leur engagement que nous avons décidé d'octroyer des bons d'une valeur de 150.- CHF auprès des commerces jurassiens. Au-delà du montant symbolique, il était essentiel pour le comité de faire un geste concret. C'est également à cette occasion que nous avons négocié avec l'Etat jurassien un forfait mensuel de nettoyage/désinfection pour les AMF.

La crise du COVID19 a également eu des conséquences sur l'organisation du comité qui a dû adapter sa manière de fonctionner au travers des visioconférences et d'échanges par courriel. Ces modes de communication ont permis de traiter les dossiers qui demandaient à l'être. Il ne reste plus qu'à espérer que cela ne soit tout prochainement un souvenir lointain !

En mars 2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir notre nouvelle coordinatrice à 50%, Mme Rosella Migliano. Elle est venue renforcer l'équipe en place. Un grand merci à elle aussi pour son adaptation à la situation pour le moins compliquée quand il s'agit de commencer une nouvelle activité professionnelle !

Dans les perspectives pour les années à venir, le comité ne manquera pas de dossiers à traiter, notamment quant au salaire des AMF et au risque économique qu'elles supportent parfois. Il sera également temps de constituer un groupe de travail pour fêter le 40^{ème} anniversaire de notre institution en 2022. De belles perspectives pour les CAD qui continuent de se développer. Je me réjouis de relever ces défis avec l'ensemble des actrices et acteurs de notre institution ainsi que nos différents partenaires.

2.2 Rapport de Carole Stadelmann, Directrice

Covid19 - retour sur le pilotage de cette crise sanitaire :

L'idée même de revenir sur cette pandémie n'a pas été chose aisée ! Je m'y replonge afin de vous transmettre la manière dont s'est articulée la conduite de notre structure, focalisée autour du suivi de la propagation du virus et de la protection de chacun-e.

✓ Décisions officielles et collaboration avec les instances cantonales & fédérales

Mi-mars, sur recommandation de l'OFAS, le Conseil fédéral et les Autorités cantonales ont décidé des premières directives à mettre en place. Le Service cantonal de l'Action Sociale – SAS – a été notre principal interlocuteur tout au long de ces mois difficiles. Il a été nécessaire d'adapter certaines consignes à notre fonctionnement, qui diffère en plusieurs points de celui de l'accueil collectif en crèche. Grâce à la bonne collaboration mise en place avec les autorités, nous avons réussi à maintenir une ligne institutionnelle cohérente, respectant le cadre demandé.

✓ Demande de RHT et soutiens financiers

Les CAD, en raison de leur statut associatif à but non lucratif et reconnues d'utilité publique, n'ont pas eu droit aux indemnités en cas de RHT. Par contre, avec l'arrêté cantonal indiquant que notre déficit est admis à la répartition des charges de l'Action sociale, la garantie de financement des pertes (notamment pour les heures d'accueil convenues-perdus) a permis d'éviter de préteriter nos AMF et de limiter les démissions.

D'autre part, en réponse à notre demande d'aides financières auprès du SAS, nous avons obtenu un soutien de l'OFAS de SFr.248'692.- permettant de compenser les contributions de garde d'enfants non-versées par les parents, durant la période s'étendant du 17 mars au 17 juin 2020.

Nous sommes très satisfaits de ces soutiens qui représentent une reconnaissance pour ce type d'accueil dont les bénéficiaires pour les familles, mais aussi pour l'économie, à une fois de plus fais ses preuves dans ce contexte extraordinaire.

✓ Plan de protection et mesures mises en place

Urgemment, un plan de protection a été conçu afin de permettre à notre institution de poursuivre ses activités, dans la mesure du possible, tout en veillant à la santé des enfants et des collaborateurs/trices ; notamment des personnes les plus vulnérables. La situation de travail de nos AMF implique également que les mesures prises pour endiguer le virus soient adaptées au contexte à domicile en préservant aussi les membres de leur propre famille. Ce document a évolué au fil des mois en fonction des lois et directives en vigueur.

✓ Prises de position et soutien de KibeSuisse et Proenfance

Un soutien considérable nous est rapidement parvenu de Kibesuisse, la Fédération suisse pour l'accueil de jour des enfants et de la plateforme romande Proenfance qui ont fait un travail remarquable d'analyse. Ils ont joué un rôle crucial d'intermédiaire avec les instances politiques. Grâce à cet engagement, la position, les besoins et les questionnements des professionnel-le-s ont été relayés jusqu'au niveau fédéral. Ce levier a permis d'obtenir de nombreuses réponses et avancées, notamment au niveau des apports financiers accordés à la branche. Leur modèle de plan de protection a été adopté par le Département jurassien de l'Intérieur, à notre totale convenance.

✓ Gestion à l'interne

ORGANISATION - COMMUNICATION ET RÉACTIVITÉ ont été les maîtres mots de cette crise !

Toutes les actions professionnelles (et les nombreuses réflexions qui les ont précédées) n'ont été possibles qu'avec l'aide et les compétences de mes collègues que je remercie du fond du cœur ! Ainsi, tant au niveau administratif-RH qu'au niveau de la gestion des placements, c'est une équipe soudée, renforcée par l'arrivée de notre nouvelle coordinatrice Mme Migliano, qui a su maintenir cette grande institution à flot.

De nouvelles méthodes ont vu le jour, le télétravail a changé nos modes d'interactions, nos contacts se sont modifiés, sans s'étioler ! Les solides procédures de travail mises en place avant cette crise et le matériel informatique adapté, ont permis d'être plus réactifs.

Face à l'ampleur de la tâche, aux heures supplémentaires qui se sont accumulées et la motivation, qui parfois venait à manquer, l'équipe a tenu bon !

J'ai également été épaulée et soutenue par notre président, Loïc Dobler, et notre vice-présidente, Marie Friedli, qui ont su être présents et à l'écoute autant que nécessaire. Ils se sont positionnés et ont transmis aux membres du comité leur préavis. Ces derniers ont participé à toutes les consultations, le plus souvent à distance, et nous ont octroyé leur entière confiance !

✓ Actions professionnelles de nos AMF et points forts de l'accueil à domicile

Au nom des responsables de l'institution, je souhaite ici saluer le formidable engagement et la stature professionnelle de nos AMF ! Face aux multiples contraintes imposées, elles ont su s'adapter et garder la juste attitude afin d'apaiser les enfants et leur offrir un cadre d'accueil sécurisant. Les AMF aussi ont dû faire face à leurs propres craintes et inquiétudes, bien légitimes, mais n'ont pas baissé les bras et ont assumé leurs tâches.

C'est ici que les liens de confiance tissés depuis longtemps entre les AMF et leurs coordinatrices, ont pris toute leur valeur. L'écoute et la disponibilité à leur égard ont été prioritaires afin de préserver la qualité d'accueil. Cela a également contribué à maintenir un climat de travail satisfaisant pour la majorité de nos AMF.

L'avantage de ce mode de garde par petits groupes, dans un espace privé et conduit par un seul adulte, a permis d'éviter ou de stopper rapidement les contaminations et de rassurer les parents.

Les mesures d'hygiène ont été appliquées à satisfaction et avec bon sens. De base, ce sont celles déjà appliquées par nos AMF lors de toute grippe saisonnière. A celles-ci se sont ajoutées les autres règles demandées par le plan de protection. Un « kit » de départ a été distribué à chacune (masques-gants-gel désinfectant-affichette ...). Ensuite, grâce à un forfait mensuel octroyé par le Canton, les AMF ont pu acquérir elles-mêmes le matériel nécessaire à la désinfection quotidienne, qui leur a donné bien à faire !

✓ Maintien des contacts avec les familles

Les entretiens avec les parents ont été remplacés par des échanges téléphoniques. Cependant, pour les personnes présentant des difficultés de compréhension, un accès limité à nos locaux a été autorisé dans le strict respect des mesures sanitaires. Des courriers et des informations régulières, déposées sur notre site internet ont également permis la transmission des décisions, évolutives en fonction de la situation sanitaire. Notre structure a fait de son mieux pour répondre aux nombreuses interrogations et soucis des parents, déjà mis à rude épreuve par l'impact de cette pandémie et ses effets sur leur vie de famille. De ce fait, nous les remercions chaleureusement pour leur confiance, leur patience et leur précieuse collaboration.

✓ Annulations / reports

Evidemment, des annulations et reports ont également touché notre association, dans les domaines suivants :

- Matinées-rencontre AMF-enfants
- Accueil d'un stagiaire de la fondation IPT
- Soirées à thème
- Fête de St-Nicolas
- Formations du personnel administratif et des AMF

✓ Conclusion

Pour nous toutes et tous, l'envie a été (et est encore) immense de pouvoir simplement clore cet épisode compliqué, voire douloureux pour beaucoup ! Gardons confiance et allons de l'avant avec les nouveaux fonctionnements acquis et munis d'une expérience pour le moins formatrice, mais sans perdre de vue le respect des besoins et droits des enfants, qui sont au cœur de notre mission !

2.3 Rapport de Catherine Gedda-Meier, Coordinatrice responsable

✓ Bilan de l'activité au sein du réseau des AMF

Durant cette année 2020 compliquée, nous avons enregistré une diminution du nombre d'heures d'accueil (cf.statistiques).

Pour faire face aux incertitudes et aux questionnements, l'équipe s'est adaptée sans cesse. Les coordinatrices ont dû trouver de nouvelles manières de soutenir les AMF. Quelques-unes ont quitté leur travail, quant aux nouvelles arrivées, elles ont été dûment accompagnées, malgré la distance. Ainsi, rassurées et aidées, elles ont réussi à appliquer les décisions, ce qui n'était pas toujours facile pour elles. Les convaincre de l'urgence sanitaire et des contraintes à respecter a permis une bonne transmission des consignes et des limites aux parents.

Nos accueillantes ont été à l'écoute et très impliquées dans la bonne marche des instructions que nous leur fournissons au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Elles ont su gérer les relations avec les familles, rassurer et accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

✓ Accueil d'une nouvelle coordinatrice :

Bienvenue à Mme **Rosella Migliano** qui est venue renforcer les rangs en prenant en charge les villages du district de Delémont et de sa couronne, à savoir : Courtételle, Courfaivre, Soyhières, Movelier, Develier, Bourrignon, Rossemaison et Châtillon.

Rosella a commencé son travail dans la tourmente de la pandémie et n'a pas pu débiter son activité dans les meilleures conditions. Elle aussi a dû s'armer de patience avant de découvrir véritablement les différentes et nombreuses facettes de cette profession exigeante. Elle avait reçu les informations et de l'appui, détenait les connaissances nécessaires, mais ne pouvait les mettre pleinement en pratique auprès de ses accueillantes. Malgré tout, elle a trouvé sa place au sein des CAD et elle s'est parfaitement bien adaptée dans une équipe qui partage une longue relation professionnelle. Son intelligence et sa sensibilité ont renforcé les murs de la maison des CAD !

✓ Formations 2020 des AMF

Les formations (base et continue) à peine commencées début 2020, ont dû être suspendues pour cause de pandémie et se poursuivent donc en 2021.

Quant aux **Matinées-rencontre**, elles ont subi le même sort, ce qui a éloigné les coordinatrices d'un contact rapproché avec la majorité de leurs AMF. Celles-ci n'ont pas pu assister à ces précieux moments d'échanges avec leurs collègues. Seuls quelques groupes se sont retrouvés en janvier, février, puis en septembre jusqu'au début octobre, avant le deuxième semi-confinement.

Dans le cadre de ces rencontres, nous avons engagé une nouvelle animatrice en août 2020 pour remplacer Mme Armelle Meury. Il s'agit de Mme Marie-Christine Gerber de Develier. Elle s'occupe de l'Atelier à Delémont et est présente également aux Lutins à Saignelégier. Bienvenue à elle, dans ce contexte si particulier !

Nos **soirées à thème** et la Fête de **Saint-Nicolas** ont été également supprimées, au grand regret de nos membres et surtout des enfants...ce n'est que partie remise !

✓ En conclusion

Carole, dans son rapport, vous a fait part des adaptations administratives et changements incessants qui ont animé la vie des CAD tout au long de cette année 2020. Toutefois, l'inquiétude, la peur, l'éloignement n'ont pas (trop) ébranlé notre institution. Nous bénéficions de bases solides, avec la confiance réciproque entre nos accueillantes et nous, l'équipe du bureau. Les instructions et les recommandations ont été suivies et respectées pour autant qu'on leur donnait du sens et qu'elles étaient réalisables dans ce mode de garde si spécifique, au vu des particularités de l'accueil familial de jour.

En ma qualité de coordinatrice responsable, je remercie les AMF pour leur professionnalisme, leur patience et leur fidèle engagement auprès de notre institution.

Quant aux parents, je les remercie également de la compréhension dont ils ont fait preuve, sachant que le bien-être de leurs enfants restaient au centre de nos préoccupations.

Les trois rapports d'activités sont acceptés par la majorité des membres votants, soit : **66 OUI – 0 NON et 2 ABSTENTIONS**

3. Comptes 2020

L'exercice 2020 présente quelques écritures extraordinaires dues aux mesures Covid (voir rapport des vérificateurs au point.4). Les secrétaires-comptables n'ont reçu aucune question écrite ou remarque avant cette AG.

Les comptes 2020 sont acceptés par **65 OUI – 0 NON et 3 ABSTENTIONS**.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport des comptes indique un déficit de Fr. 3'770'499.90, soit 1.16 % de plus qu'en 2019.

Cette augmentation se justifie principalement par le remboursement forfaitaire de frais aux AMF (masques, désinfection...) ainsi que par le paiement aux AMF des heures d'accueil convenues qui ont été perdues.

Par ailleurs, nous avons reçu une aide de l'OFAS pour pallier aux contributions d'accueil non versées par les parents, durant la période du 17.03 au 17.06.2020. Cette indemnité s'élève à Fr.248'692.65

Au vu de la situation particulière, notre autofinancement n'a finalement que peu diminué. Il atteint 29.61% (contre 31.85% en 2019).

Dans leur rapport, daté du 12 mars 2021, les vérificateurs des comptes, M. Jolidon Jean-Claude, caissier communal de Courtételle et M. Schaffner Eric, caissier communal de Montfaucon, recommandent aux membres d'approuver les comptes 2020. Ils soulignent que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les montants figurant au bilan ainsi qu'aux comptes de pertes et profits correspondent en tous points aux écritures comptables. Accepté par **66 OUI – 0 NON et 2 ABSTENTIONS**.

5. Décharge à l'administration et au comité

Décharge est donnée à la direction, aux comptables et au comité de l'institution, par la majorité des membres votants, soit : **64 OUI – 0 NON et 4 ABSTENTIONS**.

6. Election de deux vérificateurs des comptes, suppléants

Dès 2022, deux vérificateurs des comptes suppléants ont été proposés : M. Steve Jodry, caissier communal à Saignelégier, & M. Pascal Bonnemain, caissier à la communal à Courrendlin. Ils seront ensuite titulaires pour une période de 4 ans, soit de 2024 à 2027.

Ces deux personnes sont élues par **66 OUI – 0 NON et 2 ABSTENTIONS**

7. Budget 2021

Aucune question écrite n'est parvenue au comité. Cependant, il est à souligner que malgré les signes d'amélioration de la situation sanitaire actuelle, le nombre d'heures d'accueil pour 2021 sera vraisemblablement moins élevé que notre estimation (440'000 heures budgétées). A suivre...

Le budget 2021 tel que présenté est accepté par les membres votants, soit : **66 OUI – 0 ABSEPTION - 2 NON**

8. Divers

L'assemblée générale résiduelle 2021 se termine par un apéritif dînatoire en présence des **jubilaires 2020** de l'association. L'équipe du bureau se joint également aux invitées pour ce moment festif...dans un cadre magnifique !

Sont félicitées :

Pour leurs 10 années d'activité professionnelle :

- ✓ Christen Fabiani, Courrendlin
- ✓ Soumeya Hamdi Pacha, Delémont
- ✓ Janique Joray, Corban
- ✓ Moritz Dominique, Bassecourt
- ✓ Claudia Vadala, Boécourt

Et pour leur grande fidélité aux Crèches à domicile, avec 20 années de service :

- ✓ Germaine Grolimund, Courfaivre
- ✓ Nadine Maître, Courfaivre
- ✓ ...et notre coordinatrice des placements sur le Val Terbi, Nathalie Theurillat de Delémont

Chacune reçoit une attention et le président exprime, au nom de l'institution, ses vifs remerciements aux AMF, ainsi qu'à Mme Theurillat, pour leur investissement sans faille au service de l'enfance, durant toutes ces années aux CAD. Il souhaite ses meilleurs vœux pour la suite.

M. Pascal Mazzarini apporte les cordiales salutations du Conseil Communal de Delémont et prononce également quelques mots d'encouragement face au remarquable travail effectué durant cette période si difficile tant par l'administration que par les AMF. Il félicite également chaleureusement les jubilaires pour leur fidélité.

Départ en retraite :

Loïc Dobler termine cette AG en donnant la parole à Catherine Gedda qui conclut par quelques mots. En effet, l'heure de la retraite approche et c'est avec émotion que l'équipe et le comité prendra congé d'elle en juillet prochain. Des applaudissements soutenus et une petite allocution du président et de la directrice saluent son immense engagement au sein de l'institution et pour l'enfance, durant près de 20 ans :

Cette annonce est pour moi empreinte d'émotion. Je laisse derrière moi de très belles années professionnelles, exceptionnelles par leurs diversités, toutes ces rencontres si riches et édifiantes ont fait de ma vie aux Crèches à domicile, bien plus qu'une simple activité professionnelle mais un accomplissement personnel.

S'ensuivra, pour quelque temps encore, mon mandat de chargée de projet pour la formation des AMF en qualité de référente pour les CAD auprès d'Avenir Formation qui me permettra de garder un lien avec vous toutes.

Ma vie personnelle sera toujours à l'écoute et intéressée par le devenir des enfants et de leurs familles dans notre société, pour lequel il n'est pas question de retraite !

Mes chères collègues et chères accueillantes, je vous remercie pour votre confiance et pour tous ces moments privilégiés partagés tout au long de ces années auprès de vous et de vos familles.

Je vous souhaite une belle continuation dans vos activités et continuez à prendre soin de vous ! Catherine GM

Delémont, le 18 juin 2021

Rédactrice : Carole Stadelmann